



LA
BELLE
EQU!PE
DES RESSOURCES
ET DES TALENTS

NOS ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

LE COACHING

LE BILAN DE COMPÉTENCES

LE FINANCEMENT DE
VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES





NOS ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

La complexité du monde dans lequel nous évoluons n'est plus à démontrer. Les défis à relever sont nombreux. Dans un tel contexte, trouver sa place en tant que personne, parvenir à un équilibre entre vie personnelle et professionnelle, atteindre ses objectifs, tout ceci s'apparente à un immense défi, un Everest à gravir.

S'engager et donner du sens à son engagement, savoir gérer ses priorités, mener à bien ses projets viennent certes stimuler la créativité, le génie créatif de chacun mais cela suppose aussi beaucoup d'agilité si l'on souhaite que l'adaptation à cet environnement complexe et changeant soit la plus « douce » possible et s'inscrive dans le respect des valeurs.

C'est pour ces raisons que La Belle Équipe propose deux types d'accompagnement individuels :

- Le coaching individuel
- Le bilan de compétences

En tant que facilitatrice du changement, La Belle Équipe s'appuie sur des outils performants tels que l'écoute active, la programmation neuro-linguistique (PNL), Analyse transactionnelle (AT) notamment.

La Belle Équipe est membre de l'EMCC et, à ce titre, respecte son code de déontologie.





LE COACHING

Le coaching c'est quoi ?

Chacun d'entre nous doit combattre quotidiennement avec l'adversaire que l'on porte en soi. En sa qualité de spécialiste, le coach joue le rôle de facilitateur et va permettre d'explicitier votre demande initiale et identifier toutes vos demandes latentes.

Le coaching est donc un accompagnement centré sur les besoins de la personne. Il permet en quelques séances de dépasser une ou plusieurs difficultés et de trouver des solutions adaptées pour continuer à avancer. Il laisse se révéler votre potentiel, croire en vos ressources et en votre puissance créative.

Comment ça fonctionne ?

La démarche de coaching se déroule en général sur 8 à 10 séances (mais cela dépend la demande initiale). Les séances se réalisent à une fréquence déterminée avec ton coach. Une séance de coaching dure en moyenne 1h30 et dépasse rarement 2h00.

Cette démarche répond à un cahier des charges précis de respect de la personne et de confidentialité fixé par le Code de Déontologie de l'EMCC.

Une séance de coaching peut se faire en présentiel ou en distanciel (téléphone ou visioconférence). Il est aussi possible de combiner le présentiel avec le distanciel. Cela se décide d'un commun accord avec le coach au moment de la signature du contrat.

A qui est destiné le coaching ?

Le processus de coaching s'adresse à toute personne souhaitant se découvrir, se réaliser, réaliser ses rêves sans savoir comment, parce qu'envahit de doutes, de fausses croyances : autant d'obstacles que l'on pense ne pas pouvoir surmonter. Le processus de coaching va te permettre de trouver de nouvelles clés, des réponses adaptées en réponse à ces difficultés.

Le coach de La Belle Équipe va vous accompagner dans cette démarche et mettre en œuvre, par un travail coconstruit entre lui et vous, tous les moyens pour vous permettre d'atteindre le(s) objectif(s) contractuellement défini(s).

Qu'est-ce que l'entretien préalable ?

La démarche de coaching commence toujours par un entretien préalable gratuit de 45 minutes. À l'issue de cet entretien qui se déroule généralement au téléphone, vous pourrez décider en toute liberté de renoncer ou de poursuivre avec nous ce beau voyage intérieur.

Qui sont nos coaches ?

Nos coaches sont des professionnels de la relation avec une expérience professionnelle reconnue. Tous sont certifiés RNCP niveau 1 (équivalent Master 2).



LE BILAN DE COMPÉTENCES



Batterie à plat, problèmes d'insomnie, incapacité à décrocher du travail le soir ou le week-end, autant de signes avant-coureurs d'un surmenage, appelé aussi Burn-out !

Regarder les heures défilés, faire des pauses café à n'en plus finir, naviguer sur Internet sans but précis.... Le bore-out pointe son nez !

Se sentir assommé(e) par l'absurdité de certaines tâches quotidiennes, le manque de sens, l'incompréhension de la culture d'entreprise, autant de manifestations du brown-out !

Ces signes de malaise au travail nous invitent à nous prendre en mains. Et un bilan de compétences peut s'avérer très utile et porteur d'un nouvel espoir et d'une renaissance.

Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Le bilan de compétences permet le repérage de vos intérêts et de vos motivations, des principaux éléments de votre personnalité, de vos atouts et de vos axes de développement, et leur traduction en termes de projet professionnel.

Pour les créateurs d'entreprise, compte tenu de la prise de risque que cela constitue, il est important de construire son projet avec méthode : se poser les bonnes questions, recueillir les bonnes décisions et avoir une aide à la prise de décision.

Le bilan de compétences conduit à la validation d'un projet de repositionnement professionnel et du plan d'action associé, synonyme le plus souvent de bien-être au travail :

- Mobilité,
- Formation,
- Développement dans la fonction.

La Belle Équipe est habilitée Profil-Pro 2, Vocation et Émotion 2, outils d'évaluation édités par Central Test.

Notre engagement

- Respecter le protocole relatif au bilan de compétences,
- Adapter notre approche en fonction des besoins définis lors de l'entretien d'accueil,
- Favoriser votre travail de réflexion et d'appropriation.

Nos tarifs

- Dirigeants & Cadres | 24h | 3000,00 € HT
- Bilan professionnel Maîtrise & Salariés | 24h, dont 12 en face à face | 2200,00€ HT
- Coaching de carrière en distanciel | 24h | 1500,00 € HT

Qui sont nos consultants en bilan de compétences ?

Nos consultants en bilan de compétences sont des professionnels possédant une solide expérience. Tous sont titulaires d'une certification CP FFP de consultant en bilan de compétences.



LE FINANCEMENT DE VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES

Vous êtes salarié



Pour le financement de votre Bilan de Compétences, vous devez en premier lieu, créer votre compte personnel de formation si cela n'est pas encore fait, en vous rendant sur moncompteformation.gouv.fr muni de votre numéro de sécurité sociale ;

1. Renseignez le solde d'heures DIF dont vous disposez ;
2. Entrez le code NAF/APE de votre entreprise pour connaître le nom de l'OPCO dont vous dépendez (cette information figure sur vos fiches de paie) ;
3. Contactez La Belle Équipe pour validation et obtenir le devis.

Vous êtes demandeur d'emploi

Vous pouvez passer directement via le site Mon Compte Formation si vous avez les fonds nécessaires (voir ci-dessus) ou par votre Conseiller Pôle Emploi si vous n'avez pas les fonds nécessaires et si vous ne pouvez pas régler le reste à charge.

Dans ce dernier cas, prendre un rendez-vous d'information gratuit avec La Belle Équipe pour avoir un devis.

1. Parlez de votre démarche à votre Conseiller Pôle Emploi.
2. Si votre Conseiller est d'accord, vous devez communiquer votre identifiant pôle emploi ainsi que votre région de domiciliation.
3. La Belle Équipe crée le devis sur la plateforme KAIROS (Application en lien avec Pôle Emploi).
4. Une fois le devis créé, vous le retrouvez sur votre espace personnel Pôle emploi et vous devrez le valider.
5. Votre Conseiller Pôle emploi devra alors le valider.

Pour en savoir plus sur nous et nos outils,
n'hésitez-pas à nous contacter et à nous challenger.



Tél. 03 81 65 64 19
contact@la-bellequipe.com
www.la-bellequipe.com

EURL au capital de 3000 euros - SIREN 840 577 159
R.C.S. Besançon - APE 7022 Z
TVA intracommunautaire FR 82 840577159
Siège social : 19 rue Pasteur - 25000 Besançon
Déclaration d'activité : 27250328325